



EQUIPEMENTS ET USAGES DU NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIÉS



SI LES ENTREPRISES BAS-NORMANDES DE PLUS DE 10 SALARIÉS ONT FAIT LES EFFORTS NÉCESSAIRES D'ÉQUIPEMENT, ELLES ONT DES MARGES DE PROGRESSION DANS LE DOMAINE DES USAGES.

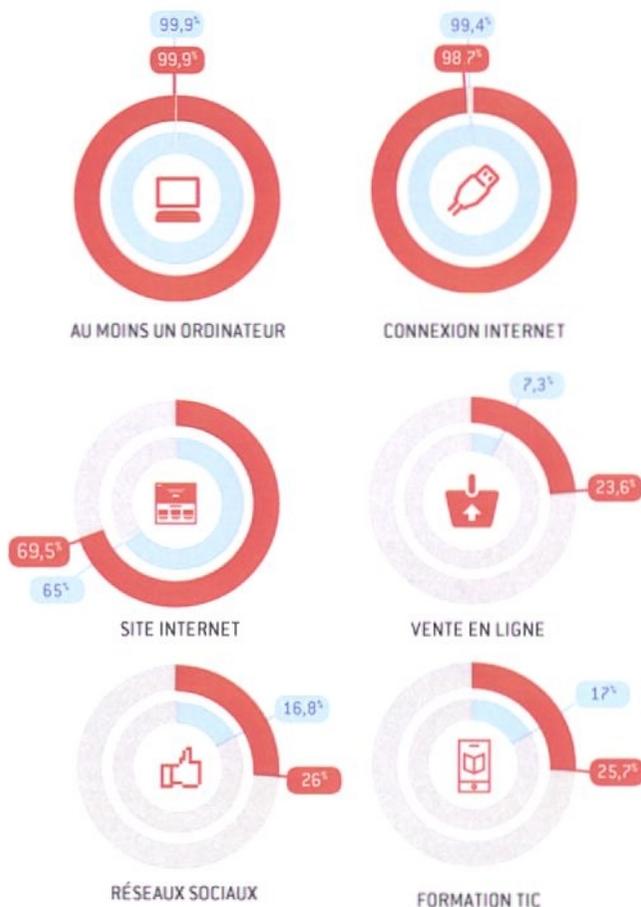
A l'instar d'autres régions françaises et européennes, les entreprises bas-normandes de plus de dix salariés sont mobilisées pour répondre au défi de la transformation numérique de l'économie française. Elles agissent pour tirer parti des Technologies de l'Information et de la Communication.

Elles comprennent les enjeux de la maîtrise des technologies numériques et en mesurent les potentialités. Des efforts ont été réalisés en matière d'équipements aussi bien matériels, que logiciels et en matière d'usages avec le recours aux nouveaux moyens de communication ou le développement des ventes en ligne. Ces efforts sont à poursuivre en continu pour intégrer toutes les nouvelles potentialités dans les usages.

Ces perspectives alimenteront la réflexion et l'action future des pouvoirs publics, mais aussi des différents organismes en charge de l'animation économique et des politiques de filières de la Normandie qui élargit son horizon.

CHIFFRES CLÉS

■ 2013 ■ 2015





DES ÉQUIPEMENTS LARGEMENT DIFFUSÉS

ORDINATEURS ET ACCÈS À INTERNET

En moyenne les entreprises bas-normandes de plus de 10 salariés possèdent près de 30 ordinateurs dont 6 ordinateurs portables et près de 6 smartphones. Toutes ou presque (98,7%) sont connectées à Internet. Seules 1,7% de ces connexions s'affichent en bas débit. Le très haut-débit commence à se diffuser et ne concerne encore que 5% des entreprises,

proportion 4 fois plus importante pour les entreprises de plus de 50 salariés (10,7%) que pour les entreprises de 10 à 19 salariés (2,6%). A noter que 12% se déclarent insatisfaites de leur connexion. 9,4% des entreprises déclarent, dans les 12 mois, avoir prévu de passer au très haut-débit (16,9% des entreprises de plus de 50 salariés) ; 14,2% l'envisagent.

Cet effet taille se retrouve dans le niveau d'équipements. Contrairement à 2013 la taille des entreprises devient le premier facteur de corrélation avant la localisation des entreprises.



Mais il ne suffit pas de disposer d'un équipement pour l'utiliser. Ainsi, dans le cadre de leurs activités professionnelles hors de l'entreprise, seules 22,9% des entreprises ont des salariés qui se connectent à Internet sur un ordinateur portable, un smartphone ou une tablette. Dans ce cas, ils ont recours à différents types de connexion à distance.

WI-FI SUR HOTSPOT PUBLIC OU PRIVÉ

79,3%

Type de connexion à distance (en %)

FORFAIT / CLÉ 3 OU 4G DE L'ENTREPRISE

48,1%

FORFAIT / CLÉ 3 OU 4G DU SALARIÉ

35,7%

UN NOUVEL HORIZON : L'INTERNET MOBILE

Depuis 2013, la forte croissance de l'Internet mobile se retrouve dans la part des entreprises de plus de 10 salariés disposant d'au moins un ordinateur portable, un smartphone ou une tablette.

Plus des trois-quarts d'entre elles sont concernées, 67,9 % des entreprises de la tranche 10-19 et plus de 9 sur 10 de la tranche 50 salariés et plus.





DES USAGES ENCORE À DÉVELOPPER

SITES INTERNET

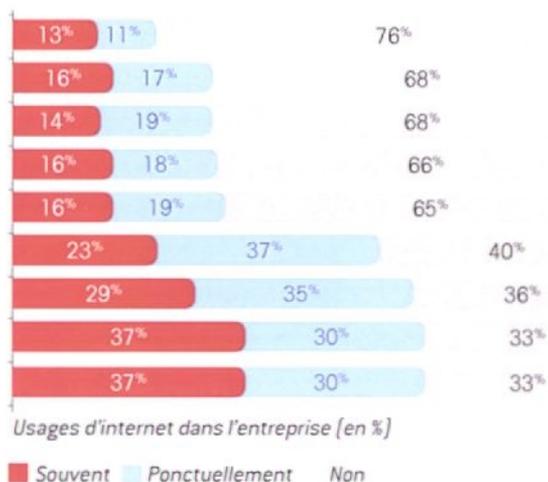
69,5% des entreprises possèdent un site Internet pour 65% en 2013. Si la différence entre départements pour les entreprises possédant un site web était de 6% en 2013, elle n'est plus que de 1,4% en 2015. Cette différence s'établit à 15 points selon la taille des entreprises.

Contrairement au niveau d'équipement, le secteur d'activité est le facteur explicatif le plus significatif des différences de comportement constatées entre les entreprises. L'écart entre le secteur où les entreprises de plus de 10 salariés sont les moins bien dotées en sites Internet (51% dans le secteur « Agriculture, sylviculture, pêche ») et celui le mieux doté (76,8% dans le secteur « Commerce, transports, services divers ») s'élève à 25,8%. On retrouve ces mêmes variations sur les fonctionnalités des sites.



USAGES D'INTERNET

Les usages réguliers restent relatifs et limités aux déclarations fiscales et sociales désormais obligatoires ou à la gestion des comptes bancaires. Les autres usages restent majoritairement ponctuels ou largement inexistantes comme la veille en ligne ou la réservation de prestations de voyages. Du fait de ces usages encore limités, toute progression s'affiche comme importante. Ainsi à titre d'exemple, la pratique de réponse à des appels d'offre en ligne passe de 14,5% en 2013 à 34,7% en 2015.

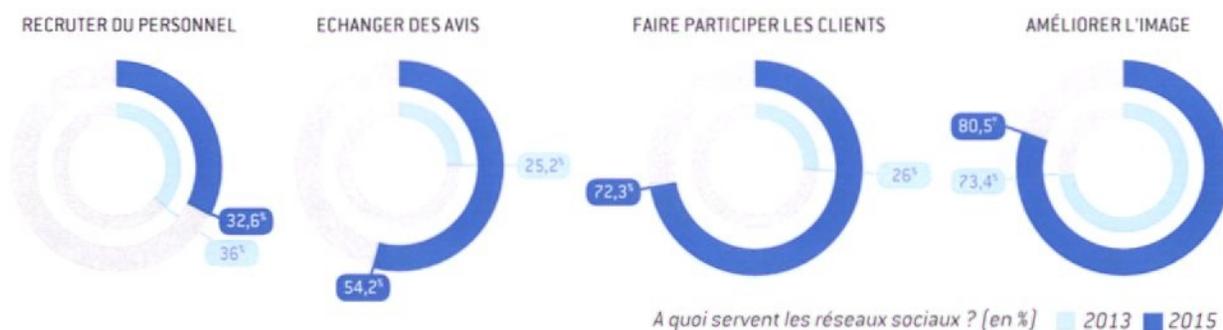
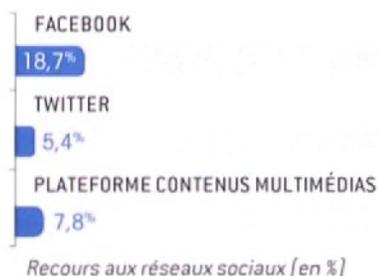


- RÉSERVER DES PRESTATIONS DE VOYAGE (AVIONS, HÔTELS)
- ACCÉDER AUX RESSOURCES DE L'ENTREPRISE À DISTANCE
- IDENTIFIER DES CLIENTS POTENTIELS
- PRATIQUER UNE VEILLE SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉ
- RÉPONDRE À DES APPELS D'OFFRES EN LIGNE
- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS
- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AUPRÈS DE L'ÉTAT
- GÉRER SES COMPTES BANCAIRES
- EFFECTUER DES DÉCLARATIONS FISCALES ET/OU SOCIALES



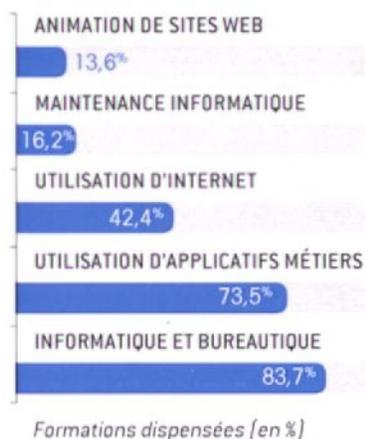
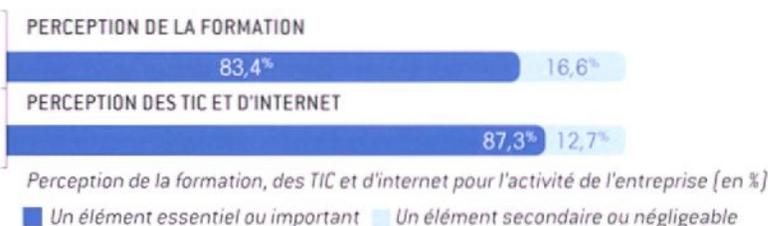
RÉSEAUX SOCIAUX

La croissance d'usage est significative : plus de la moitié en deux ans. En partant de bas, elle s'établit à **26%** des entreprises qui sont présentes au moins sur un réseau social. Les fonctions interactives comme « Faire participer les clients » qui étaient au niveau le plus bas se sont fortement renforcées, jusqu'à supplanter les fonctions plus traditionnelles comme « Recruter du personnel ».



FORMATION

Plus d'un quart des entreprises [**25,7%**] déclarent former leurs salariés à l'informatique et à Internet. Plus de la moitié d'entre elles forment indistinctement salariés spécialisés en TIC et les autres. Pour les entreprises qui font l'effort de former leurs salariés, c'est un levier qui répond au sentiment général qu'expriment les entreprises sur l'importance des TIC et d'Internet rapportée à leur performance d'ensemble



NOTE METHODOLOGIQUE

Enquête du 14 septembre au 7 octobre 2015 par MV2 Conseil ; analyse par le cabinet Items International du 12 octobre au 10 novembre 2015.

L'Etat et les collectivités (Conseils départementaux du Calvados, de l'Orne et de la Manche – ce dernier, représenté par le syndicat mixte Manche Numérique -, Communauté d'agglomération de Caen la mer, Conseil régional de Basse-Normandie) partenaires de la Gouvernance du Numérique en Basse-Normandie ont souhaité réaliser une seconde série d'observations sur les équipements et les usages du numérique dans les entreprises bas-normandes de plus de 10 salariés.

Cibles : Les entreprises de 10 salariés et plus dont l'établissement se situe en Basse-Normandie couvrant toutes les sections de la nomenclature d'activités françaises (A à U), selon la version (NAF rév. 2) en vigueur depuis le 1er janvier 2008. **Méthode** : Par téléphone. **Taille de la population cible** : 8 124. **Taille de l'échantillon analysé** : 1 011. **Variables de redressement** : les départements, l'intercommunalité de Caen la mer ; la taille ; la filière.